Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du Samedi 7 décembre 2024, 9h30 Bibliothèque, MELH Saint-Denis

Ordre du jour

1. Rapport moral et d'activité
2. Rapport financier
3. Votes sur les rapports et quitus aux membres du Conseil d'Administration
4. Election et renouvellement des membres du Conseil d'Administration
5. Rappel des commissions de travail actuelles
6. Présentation des projets à venir
7. Questions diverses
8. Résultats des votes au Conseil d'Administration

(Hors Assemblée générale) : Echanges avec les représentants de la Grande Chancellerie et des Maisons

Le nombre de membres présents et représentés est de 94. L'assemblée générale pouvant valablement se tenir selon les statuts de l'association, la présidente déclare l'assemblée générale ordinaire de l'APEMELH ouverte à 9h35. Aude Leriche est désignée secrétaire de séance.

1. Rapport moral et d'activité 2023 – 2024 / Isabelle Toussaint – Escard de Romanovsky

Isabelle Toussaint – Escard de Romanovsky, présidente :

« Merci à Ludovic Wyart et Olivier Brusson qui ont assuré les visites des lieux ce matin pour les membres de l'APE. Merci aux membres présents et aux nombreux candidats au CA, qui a bien besoin d'être renforcé par notamment de jeunes parents.

Plutôt que de répéter ce que vous savez déjà de nos actions et qui est sur le site, j'aimerais insister sur les points suivants :

Nous avons cette année participé à la consultation sur la refonte du projet pédagogique des deux établissements, souhaitée par le nouveau Grand Chancelier. Je vous rappelle que nous n'avons sur ce point qu'un pouvoir consultatif. Nous y avons travaillé avec quelques membres du CA durant le printemps 2024 et lorsque nous avons été invités des réunions tenues par les commissions désignées dans chaque établissement.

L'année scolaire passée et la rentrée ont été émaillées d'importants problèmes de discipline. L'APE a été informée comme les parents des nombreux débordements constatés et a dû siéger pour le collège représentant les parents, lors de plusieurs conseils de discipline qui se sont tenus à la suite de ces problèmes.
Des décisions et sanctions ont été prises par Monsieur le Grand chancelier, après avoir entendu le rapport consultatif émis par le du conseil de discipline, contre les jeunes filles convoquées devant un conseil de discipline.
Depuis plusieurs mois et notamment cette rentrée, il existe un esprit de rébellion non acceptable chez les jeunes filles notamment à Saint-Denis en Nacarat et Multicolores. Il appartient à l'APE-MELH d'inciter les parents à rappeler les règles de vie et de conduite au sein des MELH. Il s'agit bien de notre travail, en tant que parents, de faire passer continuellement un message de responsabilisation à nos filles.

Notre plus grand travail au quotidien reste celui des transports aux Loges, indispensable pour maintenir un équilibre géographique dans les effectifs des Loges. C'est une commission associative qui soulève deux soucis permanents :

- De temps, pour gérer la rentrée, les demandes exceptionnelles, la gestion des achats individuel, la gestion des cartes, les urgences – dernièrement, un arrêté préfectoral pour cause de neige interdisant la circulation de bus scolaires, la veille pour le lendemain, a nécessité qu'une partie du CA soit mobilisée des heures durant pour trouver des alternatives de transport et de retour vers leur famille aux jeunes filles concernées par les interdictions de circulation.
- Budgétaire, car le poste ne s'équilibre pas, malgré le soutien du conseil général et la contribution des parents. Les répercussions sur 2024 – 2025 des augmentations exponentielles du service (augmentation de l'essence et des autres

coûts de notre prestataire) ont été minimisées par un fonds de prudence qu'avait constitué l'association. Cela ne pourra être reconduit cette année.

Notre présence à la rentrée est indispensable pour aider les nouveaux venus et répondre aux questions. Notre CA y consacre plusieurs journées – 8 au total, avec toute l'organisation que cela demande au milieu des contraintes professionnelles de chaque membre à la rentrée.

Autre point de travail permanent, et je remercie notre trésorier qui y veille avec célérité : l'équilibre de nos comptes entre les services rendus aux parents et aux jeunes filles, les dépenses qui y sont liées, et nos recettes. Côté dépenses :

- Assurer le bien-être des jeunes filles / réfection des foyers, achat de matériel....
- Assurer les transports aux Loges
- Communiquer avec les parents, via le site, notre revue Tableau d'honneur...

Côté recettes :

- Vos adhésions – de moins en moins importantes pour les parents de St Denis, identiques sur Saint Germain car les jeunes filles des Loges utilisent nos services pour le bus et sont contraintes d'adhérer à l'ape pour en bénéficier.
- Le soutien du conseil général des Yvelines pour les bus des Loges.
- Et d'autres recettes qui seront détaillées par notre trésorier au cours de cette AG.

Le CA ayant perdu certains de ces membres cette année , nous avons créé un groupe de parents volontaires qui nous ont aidés sur des tâches ponctuelles : présence sur les stands, réfection des foyers, présence aux conseils de classe.... Certains sont candidats pour rentrer au CA. Je souhaite les remercier chaleureusement pour leur aide spontanée et efficace.

A tout cela s'ajoutent les tâches quotidiennes de l'APE : renseigner les parents sur de multiples questions techniques, participer aux conseils de classe, aux conseils intérieurs, conseils des menus, assister aux différentes cérémonies qui jalonnent la vie des maisons, remettre les médailles de fin de scolarité que nous offrons aux jeunes filles ayant fait toute leur scolarité dans les deux maisons, etc. : je vous renvoie vers notre site pour ne pas détailler toutes nos actions, que vous connaissez sans doute déjà, et j'invite le parent qui a récemment dit lors d'un échange sur un stand de l'APE que nous ne servons à rien à venir nous voir ».

2. Rapport financier 1er juillet 2023 – 30 juin 2024 / Thierry de Lignerolles

Thierry de Lignerolles, trésorier :

Merci de vous reporter à l'annexe 1 / document projeté en séance.

Les **recettes** (en €)

Cotisations parents	15 435 €
Abonnements cars Les Loges	60 728 €
Dons parents	0 €
Ventes : Vêtements/Goodies	3 281,50 €
Opérations sweats terminales SES	13 829 €
Total	93 273,50 €

Les **dépenses** (en €)

Transport SAVAC	64 785,25 €
Opération Sweats Terminales SES	26 737,35 €
Tableau d'Honneur (TH)	4 500,05 €
Assoconnect /site internet /carte bus	6 075,09 €
Achats Goodies	6 780,69 €
Prix, Médailles, Plaque elec + Travaux Saint Denis	1 748,44 €
Frais de représentation + concert Saint Denis	1 712,70 €
Frais internet (France Telecom, Free)	671,76 €
Frais divers adm/bancaires/ postaux	269,65 €
Assurances	1 957,21 €
Total	115 238,19 €

Un **compte bancaire créditeur de 46 298,97 €** au 30/06/2024, mais un solde de trésorerie brut sur l'exercice négatif

Recettes	+ 93 273,50 €
Dépenses	- 115 238,19 €
Solde de trésorerie négatif	- 21 964,69 €
Opération Sweats Terminales juin 2023	+ 12 763,36 €
chèque Art Decopress du 12/5/2023 débité le 7/7/2023	
Attente subvention transport du Conseil général des Yvelines	+ 10 000,00 €
Déficit transport 4 057,25 €	
Solde trésorerie de 798,67 €	

« Notre budget actuel a commencé le 1er juillet 2024.

Je vous remercie d'avoir continué à m'apporter votre confiance, car c'est la 6e fois que je vous présente le budget de notre association. Je vous rappelle que l'exercice de notre association se tient de juillet à juin. Celui que je vous présente court de juillet 2023 à juin 2024, notre budget actuel ayant commencé le 1er juillet 2024.

Quelques commentaires sur les comptes :

Côté recettes :

- Le montant des cotisations demeure inchangé car l'association a fait le choix de ne pas surcharger le budget des familles.
- Les recettes des bus sont largement inférieures aux dépenses, j'y reviendrai dans mes commentaires sur le poste dépenses des bus.
- Le poste goodies est salutaire pour nos recettes.
- Concernant l'opération sweat des terminales : les terminales de SES prennent en charge la fabrication des sweats de chaque promotion. C'est une opération à laquelle elles tiennent énormément. Nous ne sommes que relais associatif, avec une commission de 30€ de l'APE pour l'ensemble du travail, et je puis vous assurer que nous y passons des heures pour recouper les entrées / sorties. Le reste du bénéfice sert exclusivement aux élèves pour financer leur voyage de classe. projets.

Côté dépenses :

- Assurer le service des bus des Loges est un choix de l'APE, un service indispensable car sans cela certaines jeunes filles ne pourraient pas s'inscrire à la MELH de Saint Germain car elles ne pourraient pas rejoindre les dessertes de transports en commun de l'agglomération, l'arrêt de RER, ni sortir de l'établissement, puisqu'aucune jeune fille ne peut sortir seule des Loges. La problématique est la suivante : nous calons un tarif en juin sans savoir combien de jeunes filles vont prendre le bus à la rentrée suivante. C'est un exercice délicat sur lequel nous ne nous sommes jusqu'ici pas trop trompés. La complexité augmente avec l'augmentation du coût du service. J'insiste sur ce point : nous ne visons aucun bénéfice sur ce poste ; l'équilibre précaire est suspendu au soutien du Conseil Général des Yvelines qui, en passant, n'a toujours pas été versé pour l'année 2024.
- La revue Tableau d'Honneur est très demandée et attendue. Elle sert beaucoup de souvenirs, surtout quand les jeunes filles ont leur portrait à l'intérieur.
- Site internet : refondu, coût élevé lissé sur deux exercices, N-1 et celui-ci
- Goodies : gros poste cette année car beaucoup d'achats pour avoir du stock. Je vous rappelle que vos dons d'uniforme servent à arrondir ce poste. Merci à tous les donateurs.
- Pour le reste, quelques menus achats et beaucoup d'huile de coude ; je pense notamment à la réfection des locaux.

Je projette pour les mois à venir de développer sur notre plateforme – Assoconnect – une campagne de dons avec émission de reçus fiscaux. Les cotisations et les abonnements bus ne donnent pas droit à un reçu fiscal permettant une réduction d'impôt.

En résumé : merci à tous. Sans votre aide financière et votre temps bénévole pour nous faire économiser sur certains postes, l'APE ne pourrait pas remplir ses missions. »

3. Votes sur les rapports et quitus aux membres du Conseil d'Administration / Aude Leriche

Aude Leriche, secrétaire :

« L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur :
Le rapport moral & d'activité
Le rapport financier
Le quitus de gestion accordé au conseil d'administration

Les votes se font à main levée et à la majorité absolue.
La proposition doit obtenir au moins la moitié des voix plus une.

Résultat des votes :

Rapport moral et d'activité

Votes pour : 93	Vote contre : 0	Absentions : 1

Le rapport moral et d'activité est adopté à la majorité absolue des voix présentes et représentées.

Rapport financier

Votes pour : 94	Vote contre : 0	Absentions : 0

Le rapport moral et d'activité est adopté à l'unanimité des voix présentes et représentées.

Quitus de gestion accordé au conseil d'administration

Votes pour : 94	Vote contre : 0	Absentions : 0

Le quitus de gestion est accordé au conseil d'administration à l'unanimité des voix présentes et représentées.

4. Election et renouvellement des membres du Conseil d'Administration / Aude Leriche

Aude Leriche, secrétaire :

« Les règles statutaires d'élection de membres du conseil d'administration sont les suivantes :

- Entre 10 et 18 membres. Mandat de 3 ans renouvelable. Le bureau est élu ou réélu chaque année au sein par le C.A. au sein de ses membres, lors d'une réunion qui suit la réunion de l'Assemblée Générale.
- Vote en un seul tour, à bulletin secret.
- Chaque famille adhérente dispose d'une voix, quel que soit le nombre d'enfants scolarisés dans l'établissement.
- Les pouvoirs vierges sont remis aux parents présents à leur arrivée de façon aléatoire – maximum 2 pouvoirs remis par famille. Les candidats ne sont pas autorisés à disposer de pouvoirs.
- Nous tenons les statuts de l'association à disposition des adhérents qui en font la demande.

7 mandats sont en cours :
Mmes Leriche, Moreau-Herrera, Salvat, Zacharie
MM De Chaunac, Létendard, Wyart

4 mandats arrivent à terme :
Mme Escard de Romanovsky et Madame Touffette
M Dusaillant et M De Lignerolles

7 postes sont vacants – notamment par suite de fins de scolarité entre la dernière AG et la présente AG.

Nous avons donc 11 postes à pouvoir, pour 17 candidats :
Mmes Cardoso-Peretti, De Coligny, Glandut-Chaumet, Gury Oberthür, Hubault, Ichti, Lamoureux, Nectoux-Lhermitte, Renaud, Saurel, Tisseron, Touffette, Toussaint-Escard de Romanovsky
MM Guillot, de Lignerolles, Turbil, Ziad.

Nous vous avons distribué des bulletins de vote en début d'AG, merci de ne retenir que 11 noms ».

L'urne de vote est passée parmi les membres de l'assemblée générale.

5. Rappel des commissions de travail actuelles / Isabelle Toussaint – Escard de Romanovsky

Isabelle Toussaint – Escard de Romanovsky, présidente :

- Transports / Les Loges – un poste vital pour que le service des bus offert au collège puisse être pérenniser.
- Bien-être
- Opérations carrières
- Rencontres professionnelles du Lundi / Saint Denis
- Revue Tableau d'Honneur
- Bourse aux uniformes
- Conseils de classe
- Comité des menus
- Photographe
- Goodies
- Gestion des adhésions et site web
- Drive

6. Présentation des projets à venir / Isabelle Toussaint – Escard de Romanovsky

Nous souhaitons poursuivre le travail mené par les différentes commissions précitées

7. Questions diverses

Isabelle Toussaint – Escard de Romanovsky, présidente, demande à l'assemblée générale si elle a des questions.

M Ballade : l'opération sweat sert à financer le voyage des SES mais ce voyage a été annulé. A quoi a servi cet argent ?
Thierry de Lignerolles : l'opération des sweats de juin 2024 qui est sur l'exercice qui vous est présenté lors de cette AG a servi à financer un voyage qui a bien eu lieu. Pour cette année (2024 – 2025) je n'ai pas été approché par les professeurs. Je n'ai pris aucun engagement.

MM Ballade ainsi qu'un autre parent : comment se positionne l'APE suite aux fuites dans les médias concernant la suite donnée par la Grande Chancellerie aux conseils de discipline ?
Présence de l'APE aux conseils de discipline
Isabelle Toussaint – Escard de Romanovsky : les détails sur le déroulé ainsi que les délibérations sont secrètes. Les membres de l'APE qui y assistent ont un devoir de réserve les concernant, tout comme pour les conseils de classe concernant les échanges nominatifs sur les élèves. Par ailleurs, la décision de Monsieur le Grand chancelier sur les derniers conseils de discipline a fait l'objet d'une explication écrite de Monsieur le Secretaire Général aux parents, décision sur laquelle nous n'avons pas revenir ou à nous prononcer. Je rappelle que les sanctions prononcées contre les élèves concernées sont assorties de sursis et qu'elles sont susceptibles de se traduire par leur exclusion in fine, qu'elles courent sur DEUX années de scolarité complètes.

Parent : pourquoi y a-t-il encore des incidents ?
Isabelle Toussaint – Escard de Romanovsky : les maisons ne peuvent pas mettre surveillantes et des responsables d'internat derrière chaque jeune fille. Aucun budget n'est disponible pour la pose de caméras près des point d'alarme, et encore pour leur visionnage. Les rondes des gardiens se font jusqu'à minuit. Enfin l'esprit de corps entraîne la sacralisation de la non délation, la réitération de certains usages non conformes au règlement de l'établissement.
Quand bien même des mesures seraient prises en moyens de surveillance, jeunes filles comme parents signent le règlement intérieur. S'il n'y a pas volonté à le respecter, il faut faire le choix d'un autre établissement.

8. Résultats des votes au Conseil d'Administration

Résultat du dépouillement des urnes, assuré par trois membres du Conseil d'Administration :
90 votes valablement exprimés sur 94 membres présents ou représentés.

- Mmes Cardoso-Peretti, Hubault, Ichti, Lamoureux, Nectoux-Lhermitte, Renaud, Touffette, Toussaint-Escard de Romanovsky
- MM de Lignerolles, Turbil, Ziad

Sont élus pour trois ans au conseil d'administration de l'association.

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés et les questions diverses étant posées, Isabelle Toussaint-Escard de Romanovsky déclare la séance suspendue à 11h.

Isabelle Toussaint-Escard de Romanovsky
Présidente

Aude Leriche
Secrétaire de séance

Annexes jointes au procès-verbal

1. Power point projeté lors de l'AG
2. Echanges avec la Grande Chancellerie
3. Liste d'émargement (conservée pour consultation au local de l'APE-MELH)
4. Pouvoirs (conservés pour consultation dans les archives informatiques de l'APE-MELH)